

DEC201613INSU

Décision portant nomination de Monsieur Mark ALLEN en qualité de Responsable Grands Projets, aux fonctions de Directeur du Centre de Données Astronomiques de Strasbourg de l'unité mixte de recherche n° 7550 intitulée « Observatoire astronomique de Strasbourg » - OAS.

**LE PRESIDENT,**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°85-218 du 13 février 1985 portant création de l'Institut National des Sciences de l'Univers du Centre national de la Recherche Scientifique ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la feuille de route française relative aux très grandes infrastructures de recherche éditée en 2008 par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche portant labellisation du CDS ;

Vu l'avis du Conseil Scientifique du Centre de Données Astronomiques de Strasbourg en date des 10 et 11 décembre 2019 ;

Vu l'accord de la tutelle, l'Université de Strasbourg, en date du 11 février 2020 ;

Vu l'accord du Directeur de l'Institut National des Sciences de l'Univers ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Monsieur Mark ALLEN, Directeur de Recherche de 2<sup>nd</sup>e classe au CNRS, est nommé Responsable Grands Projets auprès du Président-Directeur Général du CNRS pour l'Institut National des Sciences de l'Univers, du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 31 août 2025.

Sa mission, en tant que Directeur du Centre de Données Astronomiques de Strasbourg, a pour objet d'assurer la mise en œuvre des activités fondatrices du centre, à savoir la collecte, sous forme électronique, des données utiles sur les objets astronomiques, leur amélioration par une évaluation critique et par la possibilité de les combiner, leur distribution à l'ensemble de la communauté astronomique internationale et le développement de programmes de recherche en utilisant ces données.

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur Mark ALLEN demeure affecté à l'Observatoire astronomique de Strasbourg (OAS) – 11 rue de l'Université – 67000 STRASBOURG.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 10/12/2020



Le Président-Directeur Général  
Antoine PETIT

DEC202083INEE

Décision portant nomination de M. Jean-Gabriel Valay en qualité de chargé de mission institut (CMI)

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Sur** proposition de la directrice de l'Institut écologie et environnement ;

**DECIDE :**

**Article 1**

M. Jean-Gabriel Valay, Professeur des Universités, est nommé Chargé de Mission Institut (CMI) auprès de l'Institut écologie et environnement, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2022 pour 20% de son temps de travail.

En appui à la Directrice Adjointe Scientifique en charge des grands équipements et des infrastructures, la mission de Jean-Gabriel Valay a pour objet le suivi et le déploiement de la politique de services ainsi que le renforcement de leurs complémentarités et synergies.

Pour l'exercice de cette mission, M. Jean Gabriel Valay demeure affecté à l'UMS3370 Jardin du Lautaret – Université Grenoble Alpes - Bâtiment D de l'UFR de Biologie, Domaine universitaire - BP 53 -38041 Grenoble Cedex 9.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 11/12/20

Pour le président-directeur général  
et par délégation  
Le Directeur Général Délégué à la Science

Alain Schuhl

